



G.T. réingénierie des processus : Une démarche naturelle, doublée d'une tromperie intellectuelle

Présidé par M. LIMAL, Délégué Ile-de-France du Directeur Général, une réunion d'information sur le thème de la réingénierie des processus était organisée le 19 avril 2011.

Pour la Direction Générale, dans la suite des travaux du Document d'Orientation Stratégique (DOS), il s'agissait de présenter la méthode et le détail des travaux qui se déroulent actuellement, notamment dans le cadre des Groupes d'Expressions Métiers (GEM), sur les simplifications de procédures.

F.O.-DGFIP a toujours considéré que les simplifications étaient une démarche naturelle et nécessaire afin de prendre en compte les évolutions légales, réglementaires et technologiques de l'Administration.

Le seul objectif des simplifications doit être, pour le Syndicat, l'amélioration des conditions d'exercice des missions par une meilleure compréhension des procédures. Cela doit donc permettre d'améliorer à la fois les relations avec les partenaires publics et les administrés, ainsi que les conditions de travail des agents.

Cela ne peut être possible que lorsque la charge de chacune des missions est contradictoirement recensée et que des emplois correspondants sont affectés à chacune de ces missions.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui à la Direction Générale des Finances Publiques.

Lorsque la Direction Générale prétend que la réingénierie des processus, en cours de réflexion, pourra améliorer la vie quotidienne des agents, **F.O.-DGFIP** répond que cela ne serait possible que si l'emploi était stabilisé.

Pour **F.O.-DGFIP**, seul l'arrêt des suppressions d'emplois pourrait laisser espérer aux agents de la DGFIP un futur moins stressant où ils auraient la possibilité d'exercer toutes leurs missions en assurant un service public de qualité.

Or, il est des faits certains : la fusion n'ayant pas d'autre objet que de réduire les effectifs des Finances Publiques, et même si la Direction Générale refuse toujours ce débat, la suppression des emplois va s'amplifier dès lors où les règles de gestion uniques seront mises en œuvre.

Au moment où trop d'agents n'ont déjà plus le temps ni de se former, ni d'accomplir leur mission avec la conscience professionnelle qui les caractérise, est-il indispensable de mobiliser tant de personnes pour discuter de simplifications qui ouvriront de nouvelles possibilités de suppressions d'emplois ?

Car si simplifier est une action de chaque instant qui doit effectivement être menée avec ceux qui exécutent quotidiennement les missions dans le réseau, il n'est pas envisageable pour le Syndicat d'en cautionner les conséquences telles que l'Administration va les utiliser : *en dégageant des gains de productivité, les simplifications légitimeront de nouvelles suppressions d'emplois.*

Considérant qu'il y avait, dans cette démarche, une véritable tromperie intellectuelle vis-à-vis des agents et des cadres de la DGFIP, F.O.-DGFIP a quitté la réunion.

Seules, les délégations union CFTC-UNSA et CGC sont restées pour soutenir le projet du Directeur Général.